

AR Prefecture

046-214602211-20241014-CM202410141002-DE  
Reçu 1  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE PLANIOLES**

Séance du 14 Octobre 2024

Nombre de  
conseillers

- en exercice	14
- présents	11
- votants	13
- absents	3
- exclus	0
- vote pour :	13
- vote contre :	0
- abstentions :	0
Convocation :	07/10/24

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze Octobre à 18 heures 30, le Conseil municipal de cette commune, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Planioles sous la présidence M. Guy LACOUT, Maire.

**Etaient présents :** BAGNAUD Jean-Philippe, FARGUES Alain, FELIX Dimitri arrivé à 19h20, GARCETTE Pascale, LACHERET Jean-Christophe, LACOUT Guy, LECORNE Jocelyne, REY Frédérique, ROURA Guillaume, SEBAA Stéphane, TAURAND François

**Etaient absents/excusés :** Lucette CARSAC (pouvoir à Mme LECORNE J), FOUQUET Camille, MONTJAUX Morgan (pouvoir à Mr ROURA G),

Délibération n°  
CM20241010-02

**OBJET**

**RESILIATION  
DE L'ADHESION  
AU SDAIL**

Jocelyne LECORNE a été désignée comme secrétaire de séance

Monsieur le Maire indique que par la délibération N° CM11042023-11 du 11/04/2023 le Conseil Municipal avait décidé d'adhérer aux service Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du lot (SDAIL) dont l'objet est d'apporter aide en ingénierie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- DECIDE de résilier son adhésion au Syndicat départemental d'aménagement et d'ingénierie du LOT (SDAIL) à compter du 01Janvier 2025.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, le 14 Octobre 2024.

*Acte rendu exécutoire  
après dépôt  
en Sous-Prefecture  
le 16/10/24  
et publication ou  
notification  
du 16/10/24*

Le Maire,  
Guy LACOUT.

